

À propos des séances manquées

Considérations théoriques et techniques¹

« Il est évident que chaque aspect spécifique du cadre de travail - les règles fondamentales et les bornes de la relation psychanalytique - contribue de bien des façons aux fantasmes déformés ou non et au fonctionnement mental de chacun des participants². »

*J*e m'attacherai dans ce texte à une particularité, souvent problématique, dans l'établissement du cadre analytique et qui concerne la politique suivie dans le cas des séances manquées. Se référant à la position freudienne classique³, Kurt Eissler⁴ a insisté sur le principe voulant que soit attribuée de façon établie une heure de rencontre fixe pour chaque patient, heure pour laquelle ce dernier devra payer les honoraires de son thérapeute, quelle que soit la raison d'une éventuelle absence. Ces éléments techniques constituent pour lui « la règle contractuelle⁵ » ; il les oppose à ce qu'il qualifie de *gentlemen's agreement* où le patient se voit délivré d'une charge : celle d'être redevable à son analyste, dans des circonstances aussi circonscrites que lorsqu'une absence a été notifiée avec un préavis suffisant, ou lorsque survient quelque événement tragique de la vie.

Je soutiendrai dans cet article que l'approche classique, telle qu'elle a été énoncée en premier lieu par Freud, demeure encore hautement recommandable. Je n'introduirai pas à cet égard de distinction entre la psychothérapie d'orientation analytique et la psychanalyse car je pense

qu'il est aussi pertinent dans un cas que dans l'autre, de maintenir l'idéal d'une approche classique à l'égard des séances manquées.



Regards critiques à propos du gentlemen's agreement

En ce qui concerne un assouplissement de la technique de paiement à propos de ces séances, de multiples propositions ont été faites⁶. Par souci de brièveté, je me contenterai de résumer ce que je considère constituer les arguments majeurs.

Premier argument : la recherche jusqu'à ce jour n'a pas démontré de manière décisive qu'une technique serait supérieure à l'autre. Le fond de la question, selon cet argument, dépend de la personnalité de l'analyste et de ses inclinations théoriques, tout autant que de la dynamique du patient. Le problème d'une telle assertion est qu'elle dépouille de tout intérêt théorique ou clinique la question des séances manquées. Pourtant, lorsqu'on se situe dans le cadre d'un modèle psychanalytique rigoureux, on ne manque pas d'exemples cliniques confirmant puissamment le constat selon lequel toute modification à la neutralité du psychanalyste ou aux règles fondamentales a un impact bien déterminé dans l'aire transféro-contre-transférentielle⁷.

Le second argument veut qu'une politique plus souple, parce qu'elle a l'avantage de permettre de s'adapter à la pathologie individuelle aussi bien qu'aux circonstances, soit plus thérapeutique. Par opposition, une politique stricte est jugée marquée par la rigidité, et portant à l'évitement d'une exploration sérieuse de l'interaction qu'implique une séance manquée. À la place, on propose une stratégie plus rationnelle qui prendrait en compte les caractéristiques financières et psychologiques du patient et qui, donc, varierait cas par cas. Ainsi Langs affirme-t-il qu'« on doit faire très attention à la fois à la réalité et à sa signification pour le patient. La détermination de la responsabilité concernant le règlement des honoraires devrait être établie sur la base de la réalité, sans considération des gratifications inconscientes⁸ ». Mais on se heurte ici, selon moi, au paradoxe suivant : d'une part, une telle technique confère au test de réalité le statut de fonction critique du moi, et d'autre part, elle dispense en même

temps le patient de devoir reconnaître la sujétion intrapsychique, qui est la sienne, face à cette même réalité. En outre, tenter de réduire, par l'adoption d'une « souplesse rationnelle », les conflits profonds et l'ambiguïté que soulève la séance manquée, produit d'autres répercussions équivoques. Ainsi ne peut-on éviter la difficulté concrète de la question « Qui doit payer ? » lorsqu'un patient manque une séance.

D'une façon générale, la limite de ce type de raisonnement est que, pour toute séance manquée, est introduit un processus de vérification. Le patient est mis dans la position de devoir justifier ses absences tandis qu'en contrepartie, l'analyste ou le thérapeute se voit contraint de « juger » de leur « validité ». Une telle approche transporte un relent malheureux : celui d'un biais de jugement préconstruit, imprégné de réalité, en parfaite contradiction avec l'attente psychanalytique de base voulant que patient et analyste associent librement à propos de cet événement, tout comme ils le feraient à propos de n'importe quel autre aspect de leur interaction. Qui plus est, on semble sous-entendre que la signification inconsciente de toute séance manquée peut être plus ou moins immédiatement établie, de sorte qu'on puisse statuer sur la revendication de son paiement. Thérapeute et psychanalyste se placent donc, dans ce cas, dans la position plutôt irréaliste, voire non éthique, qui serait celle de prétendre à un omni-savoir.

Lorsque, par contre, la responsabilité financière du patient n'est pas soumise à négociation, l'analyste peut se permettre de maintenir librement le mode d'écoute qui est habituellement le sien. La séance manquante devient entre analyste et patient un espace où associer ; alors que la supposée approche rationnelle et flexible élimine, elle, cette séance, soit parce qu'on juge en bonne et due forme que le patient peut être « disculpé », soit parce qu'on marque cette séance du sceau de la résistance anti-thérapeutique. La résistance qu'exprimerait l'absence se trouve dès lors grevée d'une coloration punitive par un analyste qui se met dans la peau d'un perceuteur d'« amendes ». Quant au patient, il lui restera l'impression de s'être fait taper sur les doigts ! En outre, le processus de jugement qui est partie prenante de la technique dite douce réduit le spectre des possibilités interprétatives : il n'y a aucune place dans cette position pour accorder à l'absence une quelconque valeur positive dans la construction relationnelle.

Un patient peut, en effet, sauter une séance pour se sentir « indépendant » de son thérapeute, ou pour lui faire ressentir son absence, tel l'enfant caché sous la table qui ignore les appels frénétiques de sa mère. Un élément de résistance est sans doute emmêlé dans la trame des fantasmes inconscients qu'exprime une telle attitude. Mais le marquer d'une valence négative, c'est obscurcir, et l'ambiguïté communicative de ce geste, et sa dimension positive, en ce que celles-ci visent, dans le mouvement d'un triomphe tout à la fois délicieux et secret, à une individuation intrapsychique de l'enfant par rapport à la mère omnipotente. Or, si la mère-thérapeute ne peut précisément pas reconnaître, puis tolérer sa déception face à l'absence du patient, le mouvement interne imparti ne pourra ni être consolidé, ni être assumé consciemment sans culpabilité. Certaines subtilités du processus d'individuation peuvent donc être agies et interprétées à travers l'espace matériel que crée l'absence alors que le modèle « moins rigoureux », de par sa lourdeur, rend ces subtilités proches de l'inconcevable de la pensée.

Y compris pour le patient névrotique, le matériel inconscient doit nécessairement passer par quelque agir externe ou interne à la cure, en tant que premier apport à l'analyste de ce qu'il ne peut comprendre à son propos. Que dire de ces situations si « manifestement » exceptionnelles — la mort d'un parent, un embouteillage dans le trafic urbain ou une panne d'électricité... — quand la réalité se confond avec la satisfaction d'un désir et quand une force externe tout à fait incontrôlable vient se joindre à des sentiments transférentiels conflictuels ? Doit-on facturer le patient pour ses sentiments ou pour la « réalité » ? L'œuvre freudienne est parsemée d'exemples montrant combien les fantasmes inconscients interfèrent avec des dimensions de réalité. Dans l'*Interprétation des rêves*⁹, Freud emploie la métaphore fameuse de la pensée diurne qui, pour permettre la représentation dans le rêve, fonctionne telle une entreprise au service du capital du désir inconscient. On ne ferait rien perdre de sa force à cette idée de Freud en substituant le terme « événement du réel » à celui de « pensée diurne ».

Le troisième argument, courant dans la littérature en faveur d'une politique « douce », pose que le thérapeute/analyste peut se protéger de ces contingences soit en calculant à l'avance son tarif courant de façon qu'il ne se sente pas pénalisé par une séance en moins, soit en n'acceptant pas de

patients dont la santé ou la profession pourraient provoquer de façon récurrente ce genre de difficultés. Un tel positionnement est doublement révélateur. Premièrement, il montre comment une approche « flexible » met le thérapeute dans la position de devoir refuser une gamme de patients qui seraient susceptibles de manquer un nombre significatif de séances. Il ne faut pas grande imagination pour comprendre que cela exclurait d'emblée nombre de personnes : par exemple, quiconque est obligé de voyager régulièrement pour son travail, les mères de jeunes enfants, les personnes souffrant d'un grave handicap ou ayant des problèmes de santé chroniques ou aigus. Deuxièmement, en tant que thérapeute, on se heurte à une contradiction interne lorsqu'on dispense des patients de leurs responsabilités financières alors que le tarif courant a été calculé de manière à inclure une prime d'assurance cachée contre de telles éventualités ! Ainsi que Borneman l'a souligné, « tout argent appartient déjà à quelqu'un¹⁰ ». Une des difficultés voilées de la supposée approche « souple » est qu'elle occulte complètement la question de savoir d'où provient l'argent pour la séance manquée. C'est pourtant un simple calcul arithmétique. Lorsqu'un patient, quelle qu'en soit la raison, s'absente d'une séance, il n'y a que deux possibilités : ou bien le thérapeute/analyste subit une perte de revenu correspondant à la somme en jeu, ou bien le patient est apparemment exempté de toute responsabilité grâce à une compensation indirecte : honoraires plus élevés ou autres sources financières qui rendent « négligeable » le manque à gagner de la séance manquante. Le remplacement de la séance peut constituer une troisième solution. Mais même alors, on n'efface pas la perte de revenu qu'encourt l'analyste, puisque celui-ci travaille une heure supplémentaire pour gagner une somme identique. Quoi qu'il en soit, chacune de ces solutions soulève des potentialités de flux transférentiels et contre-transférentiels pour qui prête une oreille analytique disposée à entendre, dans le matériel clinique, ces interférences latentes.



Les séances perdues : séances manquées ou manquantes ?

Pour évaluer la sagacité d'introduire un nouveau paramètre dans le traitement, le test à l'acide concernant sa pertinence sera de savoir si ce paramètre fait éclater ou non l'espace analytique. En ce qui concerne les

séances manquantes, le choix de la douceur, en prenant une posture « soutenante », voire pédagogique, présente un désavantage marqué : en effet, soit on évacue purement et simplement cette partie si particulière de la relation, soit on la défléchit comme source potentielle d'*insight*. C'est pourquoi je soutiens que le paradigme classique doit toujours être maintenu comme idéal, y compris lorsque le thérapeute modifie consciemment, et nous espérons momentanément, les règles du cadre afin de pouvoir travailler avec des patients psychotiques ou états-limites. À moins que les règles classiques du cadre ne soient mentalement investies, et par le patient et par le thérapeute, on perdra une occasion d'associer sur la fonction inconsciente de la séance *manquante*. Un espace et un temps qui auront été forclos ne permettent pas l'élaboration psychique.

En mettant l'accent sur la responsabilité financière du patient pour toutes les séances programmées, indépendamment de sa présence, les règles du cadre classique assurent qu'une marque est maintenue dans l'espace manquant. Ainsi l'argent fonctionne-t-il comme un support, un appui protecteur de la nature analytique de ce moment ; il lui conserve un volume de gonflement. Il est vrai que le fait d'avoir payé une séance manquante ne garantit pas que les deux partenaires de la relation thérapeutique seront aptes à utiliser ce lien de façon significative, pas plus que le recours au costume n'assure le succès d'une mise en scène théâtrale. Toutefois, et l'argent et le costume sont là pour faciliter l'imaginaire, pour encourager l'illusion. Le mannequin de la couturière est une autre métaphore de la fonction que remplit l'argent déboursé pour la séance manquée. Si le mannequin peut ne pas être indispensable pour la conception du costume et sa fabrication, il aide incontestablement à visualiser comment le tissu tombera et flottera autour du corps humain en corporéisant cet espace. De même, une politique de stricte responsabilité financière corporéise-t-elle la temporalité durant laquelle un analysant est absent.

Un merveilleux exemple d'une absence quasi palpable et d'une manière créative de la remplir, nous vient de l'histoire de *Pooh*. Notez bien que les inspirations créatrices de *Pooh* surgissent en général dans des moments où, comme dans l'extrait suivant, l'ourson se sent seul et perplexe : « Un jour que Pooh l'ourson se morfondait, il se dit qu'il lui fallait faire quelque chose ; aussi se rendit-il à la maison de Piglet pour voir ce que faisait son

ami. Il neigeait encore alors qu'il clopinait au sortir de la forêt, et il espérait bien trouver Piglet en train de se chauffer les orteils au coin du feu. Mais à sa grande surprise, la porte de la maison était ouverte, et plus il regardait à l'intérieur, plus Piglet était absent. "Il est sorti, se dit Pooh tristement. C'est ça, il n'est pas ici, il me faut penser vite, en marchant. Zut ! je dois me débrouiller tout seul". Mais tout d'abord il se dit qu'il devait frapper très fort à la porte pour être bien sûr que... Et pendant qu'il attendait que Piglet ne réponde pas, il se mit à sautiller pour se réchauffer. Soudainement surgit dans sa tête ce qui lui sembla être un fredonnement joyeux, comme quand lui s'élançait avec confiance pour saluer quelqu'un¹¹. »

Bien au-delà de l'enjeu de la séparation réelle et de la frustration, le focus analytique est mis sur l'investissement ou le non-investissement de la représentation psychique¹². Or, n'est-ce pas ce dont tient lieu, dans l'espace analytique, l'engagement financier du patient à payer la séance manquée ? Ne représente-t-il pas, pour ce dernier, la continuation de l'élaboration psychique du transfert qui sera la sienne ? Tout comme la politique de paiement la plus rigoureuse assure que la marque se maintient dans cet espace « blanc », le conservant comme une séance « manquée » plutôt que comme une séance « manquante », et en en faisant un temps où l'élaboration psychique continue, y compris pendant l'absence du patient ? Nombre d'exemples cliniques¹³ confirment que l'attention portée par le thérapeute aux répercussions cachées du non-paiement d'une séance manquée, et de ce fait, la restauration de la séance manquante dans le cours de la relation transférentielle-contre-transférentielle peut prévenir le surgissement d'une inexplicable réaction thérapeutique négative.

Dans un superbe petit article¹⁴, Erna Furman illustre très bien une des nécessités de la croissance psychique qui est d'avoir à se constituer à travers l'absence et l'attente, ce qui serait incompréhensible dans le cadre de la technique du *gentlemen's agreement*. La mère-thérapeute doit être là pour pouvoir être laissée derrière soi, sinon la séparation de l'enfant-patient devient abandon et déprivation de la part du parent et déni de la part de l'enfant. Le paiement symbolise et garantit l'attitude de tolérance de l'analyste, et l'éventuelle interprétation du rôle intrapsychique qu'il tient devient un fondement que l'on peut écarter, auquel on peut résister et qu'éventuellement l'on tue *en effigie*. Le « contrat » qui lie le patient vaut

autant pour l'analyste que l'on « délaisse » que pour cette partie de soi que le patient lui-même « délaisse », c'est-à-dire laisse en cours dans le processus d'élaboration du transfert.

J'avancerais que l'utilisation de la place vide que laisse derrière lui l'analysant absent est un moteur permettant de méditer sur la véritable « place » inconsciente du sujet. La découverte freudienne de l'inconscient a révélé que nous ne sommes pas qui nous pensons que nous sommes. Ou encore, ainsi que Lacan aimait à le paraphraser, nous ne sommes pas où nous pensons que nous sommes. Ainsi que Freud le formulait dans son article sur « La négation », un des traits cruciaux du fonctionnement du moi est sa capacité à se dissocier de ce qu'il exprime : « Au moyen du symbole de la négation, la pensée se libère des limitations du refoulement et s'enrichit de contenus dont elle ne peut se passer pour son fonctionnement¹⁵. »

Dans son étude détaillée sur la conception freudienne du moi, Laplanche insiste sur le statut ambigu de ce concept : « [...] le moi, tout en étant réservoir de la libido qui l'investit peut, en un sens, apparaître comme *source*, il n'est pas le sujet du désir ni même le lieu d'origine de la pulsion (lieu d'origine figuré par le ça), mais il peut *se donner pour tel*¹⁶. »

La théorie primitive du traumatisme, cet « état hypnoïde » postulé par Breuer et Freud dans *Études sur l'hystérie*¹⁷, où le moi est décrit comme submergé et « absentifié » au moment du trauma, peut aujourd'hui être réappréciée en ce qu'elle révèle un aspect profond du psychisme. Jean Imbeault¹⁸, par exemple, a montré à quel point l'ensemble de l'œuvre freudienne se trouve traversée par la notion d'un moi assiégé du dehors par des souvenirs inassimilables, mais qui néanmoins l'infiltrèrent de toutes parts. Dans une veine comparable, Laplanche¹⁹ affirme que la sexualité humaine est construite primordialement sur le principe d'un masochisme inconscient passif, du fait que l'*infans* assimile l'intrusion dans son être du conflit inconscient de la sexualité parentale.

Ne serait-il pas fructueux de conceptualiser la séance manquée à l'intérieur du projet analytique, compris dans son sens large, de la manière suivante : celle d'être une tentative, constamment renouvelée, à jamais asymptotique, de se reconnaître comme « absent » de là où l'on a toujours

cru être — en fait, « absent » de ce que l'on a choisi d'être ? Il pourrait être également fécond de concevoir une parenté structurelle entre le faux pas que révèle le lapsus de la vie ordinaire, et le faux pas qu'est la défaillance du patient dans la présence à ses séances de cure. De même que par sa neutralité bienveillante l'analyste se retient de colmater les brèches dans l'angoisse de son patient, de même s'abstient-il d'avoir une attitude « de soutien », afin de ne pas provoquer prématurément une clôture de l'ambiguïté de l'appel transférentiel que le patient lui adresse. On pourrait esquisser un parallélisme similaire entre la position de Lacan, qui conférait au moi une fonction orthopédique et défensive, et celle d'un analyste bien intentionné, qui viserait avec application, dans une configuration de réalité et de résistance, à dépister les conflits, ne laissant rien derrière, rien de « manquant ».

Lacan²⁰ a conçu le moi en tant que place de l'Autre, en tant que précipité d'identifications aliénées. Dans sa conception, la relation psychanalytique est nécessairement, et intrinsèquement, dialectique ; elle reflète le fait que c'est seulement à travers l'autre que le moi peut se reconnaître, en distorsion et en miroir. L'Autre (culture, langue, tradition, désirs et conflits inconscients des parents et ascendants) précède toujours le sujet et le définit. Pour Lacan, la fonction du langage n'est pas d'informer mais d'évoquer, de faire jaillir quelque espèce de réponse, quelque espèce de définition dans une dialectique inconsciente avec l'Autre. Piera Aulagnier a poussé plus avant l'idée de l'intentionnalité du discours en l'inscrivant dès les premiers préambules de la relation mère-enfant. Elle rappelle à quel point la mère interprète spontanément chaque signe du comportement de son enfant comme un message qui lui est adressé. « Mon bébé pleure ; il est inconfortable ; il veut que je lui change sa couche ; j'arrive mon tout petit²¹ ! » En d'autres mots, la nature de la mère interprète les réponses qu'elle donne à son bébé comme *un désir* à elle adressé, alors même que les demandes du bébé se situent à un niveau biologique. L'investissement narcissique de sa fonction maternelle dérive de l'« entendement » qui est le sien : les pleurs du bébé sont une requête spécifique de *sa présence*, requête hautement personnalisée. *La mère désire* donc ce besoin d'elle de *l'infans* et, de ce fait, confirme l'argument d'Aulagnier selon lequel l'offre de l'Autre précède la demande du sujet. L'offre maternelle — être désirée comme mère — précède et donne signification à la demande chaotique et

informulée de *l'infans*. Celui-ci introjecte donc, dès le point de départ, un trait qui appartient à l'inconscient de la mère, soit un signifiant de son désir inconscient. Ce désir émanant d'un autre est métabolisé par la psyché de l'enfant comme étant du sien propre. Aulagnier démontre ici combien la notion hégélienne du désir d'être reconnu dans le désir de l'autre, ainsi que Lacan l'a introduite dans le champ analytique, peut être comprise, psychanalytiquement parlant, comme un résidu à la fois de la dépendance biologique du nourrisson et de la dialectique inévitable des identifications inconscientes. À propos des identifications primaires, Aulagnier avance de façon convaincante que la pensée du tout-petit (aussi bien que cette partie dans l'adulte qui demeure à tout jamais inscrite, inchangée dans cette zone temporelle) interprète chaque signe externe ou interne comme ayant pour origine un souhait émis par « l'Autre » maternel. La souffrance aussi bien que le déplaisir sont fantasmés comme émissions du désir de « l'Autre » (la mère archaïque). Au risque même de sombrer dans le masochisme le plus profondément enraciné, l'enfant vit inconsciemment toutes ses expériences, tous ses maux corporels et ses jouissances au titre de pleins de significations, c'est-à-dire qu'il les vit comme lui étant adressés à lui et causés par le désir de l'autre originaire²².

Si on prend en considération le besoin inconscient du sujet humain de se situer en filiation avec le désir imaginaire de la figure parentale archaïque, un nouveau champ d'exploration psychanalytique s'ouvre en relation avec la question des séances manquées.

Au lieu de viser, ainsi que Langs le suggère, « à stimuler la croissance moïque en montrant au patient que si ses agirs névrotiques ne sont pas soutenus, ses besoins réels et nécessaires de la vie de tous les jours sont, eux, reconnus²³ » — ce qui, à mon avis, est une sorte d'*agir* dans la cure —, le thérapeute pourrait s'efforcer de comprendre ce qu'il en serait des projections inconscientes du patient concernant le désir de l'Autre en rapport avec ses absences.

Ainsi, dans le cas de la mère qui s'est précipitée au chevet de son enfant malade et s'est absentée de la cure, quelques interprétations possibles pourraient être formulées de la façon suivante : « Si je vous facture pour le temps de la séance, alors que vous étiez dans l'impossibilité d'être présente,

vous vous sentez profondément comme si je ne vous soutenais pas dans votre projet maternel. Peut-être vous sentez-vous comme une petite fille dont la mère ne souhaitait pas qu'elle devienne mère, n'a pas donné voix à cette attente à votre égard ? » Ou : « Peut-être aviez-vous senti que votre mère aussi souhaitait être ailleurs au lieu de prendre soin de vous ? » Ou encore, de façon plus conservatrice : « Est-ce que quelque chose vous vient à l'esprit, à propos du sentiment que les choses se passent comme si je ne vous soutenais pas dans votre rôle de mère ? »

En d'autres mots, le prétendu motif de « réalité » à l'origine de l'absence du patient (maladie, carrière, responsabilité parentale) invite, quoi qu'il en soit, à analyser ce qui, derrière cet événement du réel, découle d'une projection inconsciente primitive d'un désir de la mère archaïque. Le fait d'une séance manquée offre tout particulièrement l'occasion de détecter quelque trace de l'attente, ou du désir, de « l'Autre » quant à la séparation-individuation de l'enfant.



Imprévus et destins de la séance manquée

Dans « Le thème des trois coffrets²⁴ », Freud s'est attaqué à la question du libre-arbitre et du destin. Empruntant deux scènes au théâtre de Shakespeare et une scène à la mythologie, Freud analyse le sens qu'il y a pour l'humain à choisir la dernière parmi trois femmes : trois coffrets dans *Le marchand de Venise*, trois filles dans *Le roi Lear* et trois déesses dans le *Jugement de Paris*. Derrière ce choix fatal, Freud fait la découverte qu'au plan inconscient cohabitent le savoir ancré, tout autant que le déni du non-choix, dans la destinée humaine. L'homme primitif s'échappe, par le recours qui est le sien, à un monde magique et animiste dans lequel graduellement la réalité s'imposera et percera au fur et à mesure que l'humanité appréhendera les « lois de la nature ». La perspicacité ultime de l'homme primitif, Freud le répète, est la conscience de l'inévitable de sa mort. Derrière le thème des trois femmes, Freud voit les trois Parques, les Moires — dont la troisième est Atropos —, personnifications mythiques de la découverte qui « avertissant l'homme qu'il fait lui aussi partie de la Nature et qu'il est, de par cela, soumis à l'inexorable loi de la Mort.

Quelque chose en l'homme devait se révolter contre cet assujettissement, l'homme ne renonçant qu'à regret à sa situation d'exception²⁵. »

Le choix de la troisième femme opère « le renversement de la réalisation d'un désir », dans lequel l'homme a transformé la divinité de la mort en la divinité de l'amour, ou son équivalent, en « la plus belle, la meilleure, la plus désirable et la plus adorable des femmes. [...] choix est mis à la place de nécessité, fatalité. L'homme vainc ainsi la mort, qu'il avait reconnue par son intelligence. On ne saurait imaginer un plus grand triomphe de la réalisation du désir. On choisit là où, en réalité, on obéit à la contrainte et Celle qu'on choisit, ce n'est pas la Terrible, mais la plus belle et la plus désirable²⁶. »

Lorsqu'un analyste ou un thérapeute utilise, pour justifier de ne pas facturer une séance, un facteur de réalité ayant constitué un obstacle pour le patient, on peut arguer qu'il clôt prématurément une chaîne associative touchant aux aléas de l'existence, « aux caprices et aux flèches de la mauvaise fortune ».

En faisant de la Loi du père, introductrice du tiers œdipien dans la structure intrapsychique, un précipité de la culture et un signe de la soumission de l'enfant à la limitation (c'est-à-dire à la castration), Lacan²⁷ étend à « l'ordre culturel » ce que Freud, pour sa part, avait vu comme une relation à « l'ordre naturel ». Pour devenir humain, l'enfant doit s'aliéner dans les projections inconscientes de ses parents aussi bien que dans le vaste rais symbolique du langage et de la culture, et chacun de ces deux niveaux est également arbitraire et contingent, tout aussi bien qu'inéluctablement déterminant pour le sujet. Lacan a poussé plus loin encore cette notion de contingence. L'un des effets les plus radicaux dans sa lecture de Freud est la réduction qui est la sienne du statut qu'il confère au sujet, le faisant basculer de l'état de l'entité à celui du lieu géométrique jusqu'à en faire le simple point « d'une intersection de relations²⁸ ». Je dirais de Lacan qu'il attire notre attention sur l'extrême arbitraire, l'absolu de l'aléatoire résidant derrière les identifications les plus profondes. Qu'elle est donc loin l'illusion du *self-made man*²⁹ !

Terriblement bouleversante est cette confirmation que le plus intime de notre être, des vertus les plus valorisées aux plus honteux péchés, bascule

de l'illusion de la conscience malheureuse d'avoir un libre-arbitre et une capacité de choix, à celui d'une subjectivité qui émerge au titre « d'entrelacs de signifiants ».

Le travail de Lacan permet, en outre, de faire émerger une distinction ontologique entre un diagnostic qui émet un énoncé sur le « celui qui », et une interprétation qui émet un énoncé sur le « où » le sujet est situé. Un diagnostic de dépression, par exemple, attribue une certaine qualité d'être au patient, tandis qu'une interprétation telle que « votre dépression est la manière que vous avez de vous assurer que vous n'humiliez pas votre père en le dépassant », constitue un énoncé de la place du sujet dans le triangle œdipien. Une interprétation capable de conférer, pour un sujet, un sens au sentiment psychologique d'occuper un lieu, une place, en termes de signifiants primaires venus des autres, a l'effet libérateur de transformer un état statique, un contenu en une forme et une fonction symboliques. Ces dernières ne sont pas nécessairement reliées à un quelconque contenu, mais elles permettent, compte tenu de leurs caractéristiques formelles, certaines permutations et combinaisons de sens. Un objectif thérapeutique pour le patient pourrait être de se désintriquer de ce *où*, arbitraire, dans lequel il est aliéné, pour assumer un positionnement plus souple à l'égard des fonctions symboliques.

Une séance manquée pour des motifs hors du contrôle du patient, et rendant de ce fait impossible une interprétation qui irait dans le sens d'une résistance au traitement, présente une excellente occasion de réfléchir sur le rôle de la contingence dans l'histoire individuelle. C'est pourquoi dans le même ordre d'idée, mettre l'emphasis sur le principe d'une règle contractuelle, et de plus y adhérer, me semble être une décision avisée, même lorsqu'on sait, dès le début d'un traitement, qu'un patient souffre d'une maladie chronique ou d'un mal récurrent. Car si les problèmes médicaux peuvent parfois créer des situations d'extrême urgence, le recours aux bonnes intentions dans l'assouplissement des règles, risquerait grandement de provoquer un mécanisme d'isolation de cette dimension de la vie du patient. Or, précisément, ce genre de patients peut souvent tirer grand bénéfice d'un traitement de type psychanalytique. D'autant plus qu'on peut voir dans le contrat régissant le cadre de travail, en ce qu'il préserve l'espace et le lieu analytiques, en dépit des séparations potentielles

dues à la maladie, l'instrument permettant au handicap ou à la maladie, d'occuper, en tant que tels, « une localisation » dans le traitement, tout en minimisant la discontinuité produite au plan psychologique. À partir de mon expérience personnelle des maladies chroniques, j'ajouterais qu'à moins, en effet, que chaque symptôme physique ne soit traité *aussi* dans sa signification inconsciente, les explications biologiques deviennent de simples canaux d'évacuation du sens.

Ayant en tête ces réflexions sur l'absence, le désir de l'Autre, le contingent de l'existence et la place du sujet, j'ai personnellement trouvé que la distinction soulignée par Kurt Eissler entre « la règle contractuelle » et le « *gentlemen's agreement* » contenait une intuition saisissante. Un retour sur l'étymologie de ces deux termes permet d'enrichir davantage encore les nuances qu'ils contiennent.

En français, le vieux terme juridique « *indentures* »³⁰ a conservé, ainsi que le terme générique anglais toujours en usage, la marque de la racine latine, *dens*, la dent. Originellement, un contrat d'*indentures* était constitué par un exemplaire en deux moitiés, séparées selon une ligne dentelée de façon à pouvoir s'emboîter l'une dans l'autre, se correspondre, pour former l'acte complet. En droit, un contrat d'*indentures* désigne « un marché ou un accord écrit entre deux partenaires ou plus³¹ » ou « un contrat de travail liant un apprenti à un patron, ou un émigrant au service d'une colonie³² ». Par opposition, le terme de « *gentlemen's agreement* » — accord entre gentilshommes — dérive du latin *gentilis*, qui signifie « appartenant à la même *gens*, à la même famille ou au même clan ». Un accord de cette sorte est « informel, non écrit, garanti seulement sur l'honneur des parties, et n'est pas légalement fixé³³ ».

Ces définitions permettent de clarifier les principes au fondement des relations qu'impliquent les deux cas de figure considérés dans ce propos. Tout d'abord, ces deux types d'accords engagent très différemment le rapport à la Loi, rapport d'obligation dans le premier cas de figure, et non dans le second. Deuxièmement, la position statutaire n'est pas identique pour chacune des parties engagées. Dans le cas des *indentures*, les deux partenaires ne sont pas égaux : l'un est dépendant, socialement inférieur, lié par contrat au service de l'autre dont le statut et le pouvoir social sont

supérieurs. Qui plus est, chacun occupe par rapport à l'autre une position dissymétrique puisque existe un rapport défini de complémentarité et de réciprocité, ainsi que le figuraient, si explicitement, les deux moitiés du contrat, découpées de manière à pouvoir s'emboîter l'une dans l'autre. En comparaison, l'engagement verbal entre gentilshommes lie des personnes de même origine et de même rang, de même *gens*, dotées plus ou moins d'un même pouvoir, et non pas situées dans des positions asymétriques.

Dans l'usage de l'anglais moderne, la règle contractuelle de l'« indenture » a reçu un sens dérivé ; elle renvoie à la potentialité de l'abus par une partie qui tirerait avantage du côté obligataire du contrat, pour exploiter, peut-être même soumettre en esclavage, l'autre partie qui ne peut opposer de refus à cause de sa faiblesse, de son ignorance et, par-dessus tout, de ses besoins financiers. Le « *gentlemen's agreement* », par contre, renferme la connotation positive d'un pacte réciproque, honnête, honorable et respectueux de l'autre partenaire. Brutaliser l'autre en est exclu, à cause de « l'honneur » inhérent aux deux parties. C'est sur la base même de ce sens de l'honneur, d'ailleurs, que mutuellement, on renonce à rechercher une reconnaissance *juridique* de ses droits propres.

Pour le propos soutenu dans ce texte, la terminologie utilisée par Eissler s'est avérée féconde, car elle transmet avec force que, quand on s'attend à ce que toutes les rencontres programmées soient payées, et l'analyste et le patient peuvent être vus comme tolérant l'inégalité psychologique qui se marque entre eux — inégalité fondamentale et nécessaire entre le parent et l'enfant, tout autant qu'est inéluctable la différence entre les sexes. L'enfant se positionne inconsciemment dans une stricte complémentarité (à comprendre selon l'image du parchemin dentelé) par rapport aux désirs inconscients de ses figures parentales primitives, place et destin que, sans en avoir l'entendement, il assume.

À mon avis, la règle contractuelle — au sens de l'*indenture* — souligne deux autres aspects de l'existence humaine : notre soumission à l'ordre naturel, aussi bien que la nécessité de l'apprentissage de l'ordre social. En dépit de l'avancée fulgurante de la maîtrise scientifique et technique, se marque ici une mesure de la contingence de nos vies biologiques, environnementales et psychosociales qu'en tant qu'êtres humains nous avons, quoi qu'il en

soit, à assumer et à faire nôtres. Assurément cette contingence est la rude main du destin qui nous rappelle que notre capacité de contrôle est étroite, notre maîtrise de l'existence épisodique et imprévisible. Le « je » n'est pas maître de la psyché, aliéné qu'il est, dans les projections inconscientes des figures parentales archaïques, « humanisé » arbitrairement dans la langue et la culture particulières où il a pris naissance, et partiellement seulement, en prise sur sa destinée biologique et sur les forces de la nature qui l'entourent.

Avec une stupéfiante beauté, dans le poème « *Fern Hill* », c'est quelque chose de cette conscience mi-douce, mi-amère qu'exprime, me semble-t-il, Dylan Thomas, lorsqu'il écrit :

*« Oh as I was young and easy in the mercy of his means
Time held me green and dying
Though I sang in my chains like the sea³⁴ »*

Ainsi que tant de conflits politiques dans le monde l'attestent, le défi que pose la question de la tolérance humaine touche à la difficulté d'assumer l'irréconciliable des différences. Chaque partenaire du conflit doit faire des compromis douloureux et néanmoins rester partiellement insatisfait pour que la coexistence demeure possible. La tentative pour les belligérants d'atteindre la satisfaction des besoins ou d'obtenir une juste compensation pour les blessures et cicatrices entraîne l'infortunée conséquence de perpétuer le combat. Lacan le rappelle, il n'y a pas d'espoir de transformation hégélienne de la lutte pour une reconnaissance mutuelle. En ce sens, la séance manquée n'est qu'un minuscule commencement dans la vaste injustice de la vie et dans l'irréconciliable des différences avec lesquelles chaque humain doit apprendre à négocier et à vivre.

C'est pourquoi, analytiquement parlant, il est logique d'avancer qu'une psychanalyse dans laquelle les séances manquées ne jouent pas leur partition est incomplète. Réciproquement, et paradoxalement, la plus approfondie et la plus « finie » des analyses ne sera pas sans contenir des « espaces lacunaires » importants. En définitive, les tentatives pour parvenir à un maniement plus rationnel de la séance manquée ne font aucunement justice à la nature irrécusablement irrationnelle de l'inconscient³⁵.



NOTES

1. Texte traduit de l'anglais par Isabelle Lasvergnas.
2. R. Langs, *The Therapeutic Interaction*, vol. II, New York, Jason Aronson, 1976, p. 440. C'est nous qui soulignons; (traduction de la citation, I. Lasvergnas).
3. S. Freud (1913), « On Beginning the Treatment (Further Recommendations on the Technique of Psychoanalysis I) », S.E., 12.
4. Kurt Eissler, «On Some Theoretical and Technical Problems Regarding the Payment of Fees for Psychoanalytic Treatment», *International Review of Psycho-Analysis*, I, 1974, p. 73-101.
5. Le terme anglais utilisé par Eissler est « *the rule of indenture* ». L'équivalent français le plus proche pourrait être « contrat synallagmatique » ou « contrat d'apprentissage », « contrat par lequel un chef d'entreprise ou un artisan s'oblige à donner une formation professionnelle complète à une autre personne, l'apprenti, qui s'oblige de son côté à travailler à des conditions et pendant un temps convenus. Le contrat d'apprentissage est réglementé par la loi ». *Dictionnaire usuel Quillet Flammarion par le texte et par l'image*, Paris, 1963, p. 88.
6. Cf. Kurt Eissler, *op. cit.*; F. Fromm-Reichmann, *Principles of Intensive Psychotherapy*, Chicago, University of Chicago Press, 1950; R. Greenson, *The Technique and Practice of Psychoanalysis*, New York, International University Press, 1967; R. Schonbar, «The Fee as a Focus for Transference and Counter-Transference», *American Journal of Psychotherapy*, vol. 21, 1967, p. 275-285; «The Fee as a Focus for Transference and Counter-Transference in Treatment», in *The Last Taboo: Money as Symbol and Reality in Psychotherapy and Psychoanalysis*, ed. D. Krueger, New York, Brunner-Mazel, 1986, p. 33-47; R. Langs, *The Technique of Psychoanalytic Psychotherapy*, vol. I, New York, Jason Aronson, 1973.
7. Cf. R. Langs, *op. cit.*, 1976; *The Listening Process*, New York, Jason Aronson, 1978; J. Raney, «The Effect of Fees on the Course and Outcome of Psychotherapy and Psychoanalysis», in *The Last Taboo: Money as Symbol and Reality in Psychotherapy and Psychoanalysis*, *op. cit.*, p. 88-101; J.-L. Saucier et J. Bossé, «De la règle d'or à la règle d'argent», *Bulletin de la Société psychanalytique de Montréal*, vol. 2, 1990, p. 19-29.
8. R. Langs, *The Technique of Psychoanalytic Psychotherapy*, *op. cit.*, p. 127.
9. S. Freud (1900), *The Interpretation of Dreams*, S.E., 5, 1990, p. 561.
10. Cité par Jacobs, «On Negotiating Fees with Psychotherapy and Psychoanalytic Patients», in *The Last Taboo [...]*, *op. cit.*, p. 121-131.
11. A.A.Milne, *The Pooh's Story Book*, Toronto, McClelland et Stewart, 1965, p. 7-8, (traduction de la citation, I. Lasvergnas).

12. J. Laplanche, *Vie et mort en psychanalyse*, Paris, Flammarion, 1970, p. 92.
13. J. Raney, *op. cit.*, p. 88-101; J.-L. Saucier et J. Bossé, *op. cit.*; R. Langs, *The Therapeutic Interaction*, *op. cit.*
14. E. Furman, «Mothers Have to Be There to Be Left», *Psychoanalytic Study of the Child*, vol. 37, 1982, p. 15-28.
15. S. Freud (1925), «La négation», in *Résultats, idées, problèmes II*, éd. J. Laplanche, Paris, P.U.F., 1985, *op. cit.*, p. 136.
16. J. Laplanche, *op. cit.*, p. 116.
17. J. Breuer et S. Freud (1893-1895), *Studies on Hysteria*, S.E., vol. 2.
18. J. Imbeault, *L'événement et l'inconscient*, Montréal, Triptyque, 1989.
19. J. Laplanche, *op. cit.*, p. 155-156.
20. J. Lacan (1953-1954), *The Seminar of Jacques Lacan: Book I, Freud's Papers on Technique*, ed. J.A. Miller, New York, W.W. Norton, 1988.
21. P. Aulagnier (1968), «Demande et identification», in *Un interprète en quête de sens*, Paris, Ramsay, 1986, p. 161-198.
22. Je remercie le Dr Guy da Silva d'avoir attiré mon attention sur les travaux de Henry Krystal, «Self Representation and the Capacity of Self Cure», *Annals of Psychoanalysis*, vol. 6, 1978, p. 209-246. H. Krystal, d'une façon tout à fait indépendante, aboutit aux mêmes découvertes capitales concernant l'aliénation première de la subjectivité de l'enfant. Il en a tiré les conséquences les plus lumineuses pour l'approche thérapeutique de plusieurs formes de pathologie, en particulier pour les états de dépendance à des substances addictives.
23. R. Langs, *The Therapeutic Interaction*, *op. cit.* (citation traduite par I. Lasvergnas).
24. S. Freud (1913), *Essais de psychanalyse appliquée*, Paris, Gallimard, coll. Idées, p. 87-103.
25. *Ibid.*, p. 99.
26. *Ibid.*, p. 100.
27. J. Lacan (1953), «The Function and Field of Speech and Language in Psychoanalysis», in *Écrits; A Selection*, transl., A. Sheridan, New York, W.W. Norton, 1977, p. 30-113.
28. A. Wilden, *Jacques Lacan: The Language of the Self: The Function of Language in Psychoanalysis*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1968, p. 191.
29. À la fin de son étude «Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci», Freud a commenté le rôle du «hasard» dans la constitution du sujet. «Cependant n'y a-t-il pas lieu d'être choqué des résultats d'une investigation attribuant aux hasards de la constellation parentale une telle influence sur la destinée des hommes... Certes, cela nous mortifie de penser qu'un Dieu juste et une Providence bienveillante ne nous préservent pas de telles influences au temps de notre vie où nous sommes les plus désarmés. Mais nous oublions, pensant ainsi, que dans notre vie justement tout est hasard, depuis notre naissance de par la rencontre du spermatozoïde et de l'ovule, hasard qui rentre cependant dans l'ensemble des lois et des nécessités de la nature, et manque seulement de rapport avec nos désirs et nos illusions» (c'est nous qui soulignons).
30. Ce terme du vieux français correspond, littéralement, au mot anglais toujours en usage «*indenture*».
31. *Webster's New Universal Unabridged Dictionary*, 1979, p. 928.
32. *Ibid.*, p. 929.
33. *Ibid.*, p. 715.
34. Dylan Thomas, *Modern Poetry*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1961, p. 352.
35. Remerciements: une gratitude spéciale est exprimée au Dr Jacques Mauger pour son support inspirant lors de l'élaboration de ce texte. L'auteur remercie aussi les Drs Thomas Milroy, John Muller, Konstantinos Arvanitakis et Philippe Moreault qui ont aimablement lu et commenté les versions préliminaires.